



COMMENT CONTRIBUER SANS MARCHER

Vous ne pourrez pas marcher le 2 mai ? Pas de problème vous pouvez quand même nous aider !

Vous pouvez tout de même contribuer au succès de la Marche, gagner des prix incitatifs et avoir votre propre événement amusant au bureau, dans un centre d'appel, un cinéma, une usine ou une manufacture.

Voici comment vous y prendre :

Étape 1 – Choisissez un événement :

- Choisissez l'une des options suivantes ou trouvez votre propre idée. Pas besoin de marcher le 2 mai pour aider Jeunesse, J'écoute !

Étape 2 – Inscrivez-vous :

- Visitez marchepourjeunessejecoute.ca ou demandez un formulaire de promesse de dons à votre représentant local de Jeunesse, J'écoute. Inscrivez-vous comme si vous participiez à la Marche pour Jeunesse, J'écoute – formez une équipe, créez votre propre page de promesses de don et fixez-vous des objectifs de collecte de fonds. La seule différence, c'est que vous participerez à un événement différent.

Étape 3 – Obtenez des promesses de dons :

- Demandez à vos amis, collègues et famille de s'engager à faire un don dans le cadre de votre événement et expliquez que vous amassez des fonds dans le cadre de la Marche pour Jeunesse, J'écoute.

Étape 4 – Amusez-vous !

- Vous pouvez participer de la façon qui vous convient, à vous et votre équipe ! Voici quelques bonnes idées :
 - Créez votre propre petite Marche à l'heure du déjeuner
 - Organisez des mini-Jeux Olympiques (à l'intérieur ou à l'extérieur)
 - Organisez une vente de pâtisserie ou un barbecue
 - Organisez une vente de garage ou de livres
 - Organisez un tirage au sort avec des articles donnés par des entreprises locales
 - Encouragez tout le monde à apporter son lunch pendant quelques jours et à donner l'argent économisé à votre équipe
 - Organisez une soirée de jeux, poker ou jeux-questionnaires
 - Organisez un lunch communautaire
 - Mettez un jeu de bingo dans votre bureau et vendez des cartes

Étape 5 – Envoyez vos formulaires de promesses de dons et vos rapports de sommaire en ligne :

- Lorsque votre événement de collecte de fonds est terminé, rassemblez tous vos formulaires de promesse de dons, vos rapports de sommaire en ligne et vos promesses de dons en argent comptant et envoyez-les par la poste à Jeunesse, J'écoute (pas d'argent comptant svp). Vous pouvez également déposer l'argent comptant et les chèques au comptoir de n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal entre le 1^{er} mars et le 28 mai.